

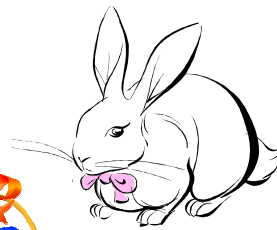
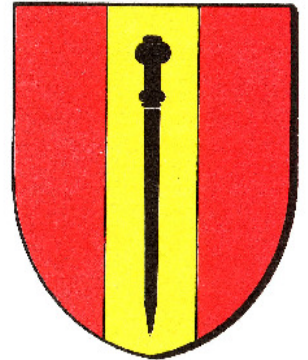
N° 62

# L'ÉCHO DE FELDBACH



2013

PRINTEMPS



# JOYEUSES PÂQUES



## Classe de neige à la Feclaz (Savoie)





# LE MOT DU MAIRE

Le premier trimestre de l'année touche déjà à sa fin. Débuté assez tôt, l'hiver nous a apporté de nombreux épisodes neigeux : il a du mal à laisser la place au printemps.

## Site de brûlage

J'ai été interpellé par les Brigades Vertes et la Gendarmerie concernant le site de brûlage au lieu-dit Hinterplon. Il s'avère que ce lieu, prévu pour recevoir uniquement le bois de démolition, est utilisé de plus en plus comme dépôt d'ordures et d'encombrants (pneus, anciens meubles, etc...).

Je rappelle que la Communauté de Communes du Canton de Hirsingue organise un ramassage trimestriel des encombrants.

J'espère ne pas être amené à fermer le site, et demande un peu de discipline à chacun d'entre nous.

## Intercommunalité

Suite à la réforme en cours de l'intercommunalité, le Conseil Municipal a délibéré pour son rattachement à la CCJA (Communauté de Communes du Jura Alsacien). C'est elle qui présente les **compétences** qui s'accordent le mieux au fonctionnement de notre Commune : je pense particulièrement à la gestion de notre approvisionnement en eau potable et à l'assainissement.

Je suis invité en tant qu'« observateur » à toutes les réunions de la CCJA avec mes collègues maires de Riespach et de Bisel.

Notre intégration dans cette Com/Com nécessitera pourtant des discussions et des mises au point sur des sujets aussi importants que la « Petite Enfance », la gestion des ordures ménagères, la gestion des déchets verts (collecte et sites), l'accès à la nouvelle piscine pour nos collégiens qui continueront à être scolarisés au Collège de Hirsingue.

## Chaufferie communale

Depuis début janvier 2013, nous avons constaté une fuite sur le réseau de chaleur enterré (environ 30 l par jour). Celle-ci s'étant aggravée, nous avons été amenés à contacter le constructeur, ce réseau étant sous garantie décennale.

Après investigations, la fuite a été repérée à l'entrée de la rue de l'Eglise, ce qui présente évidemment une gêne pour la circulation des riverains.

La pièce défectueuse, fabriquée en usine, nécessite une expertise. Les réparations ne pourront être effectuées que dans quelques jours.

## Vente de bois

La prochaine vente de bois aura lieu à la fin du mois de mars.

## Budget

Une réunion a eu lieu en Trésorerie le 12 mars 2013 afin de préparer au mieux les budgets (Commune, Service des Eaux, Association Foncière, Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Feldbach-Riespach).

Est-ce que les dotations de l'Etat seront maintenues ? Question que l'on doit se poser.

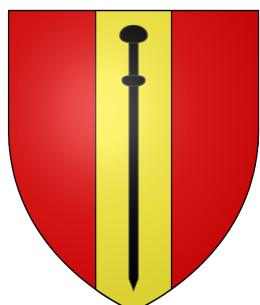
Si le budget M 14 (budget principal de la commune) ne pose pas trop de problèmes, il n'en est pas de même pour le M 49 (eau et assainissement). Celui-ci doit intégrer les travaux financés par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Feldbach-Riespach dans le cadre de l'amélioration de l'eau potable (remboursement du prêt de 400 000 €).

Vous avez bien accueilli la vente récente des « Lièvres de Pâques » de Terre des Hommes Alsace.

C'est en effet le moment de vous souhaiter de très bonnes fêtes de Pâques.

Nous les espérons ensoleillées pour évacuer la grisaille de ce long hiver.

Le Maire,  
François LITZLER.



Mairie  
de  
**FELDBACH**  
68 640

Tél: 03 89 25 80 55

Fax: 03 89 07 95 81

mairiedefeldbach@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture

Mardi 16h45 18h45  
Mercredi 14h00 16h00  
Vendredi 10h00 12h00

### Dans ce numéro

Le mot du maire	2
<b><u>Les comptes rendus de séances</u></b>	
Conseil municipal	3
SIAEP	6
Conseil d'école	7
Communiqués de la mairie	8
<b><u>Les actualités de Feldbach</u></b>	
Blocs-notes	9
Don du sang	15
Grands Anniversaires	16
Carnet du jour	17
Sur les traces du passé	18
Communiqués associatifs	20
Divers / Calendrier	27

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la mairie, le 13 novembre 2012 à 20 heures 15 sous la présidence de M. François LITZLER, Maire.

Présents : Tous les Conseillers.

MM.HEIMBURGER André, OBERLI Luc,

Mmes GASSER Yvonne, CORSICO Claudine, GINTZ Noémie,

MM. DANGELSER Michel, VETTER Maurice et FUX André.

Secrétaires de séance : Melle KILIAN Myriam et Mme IFFENECKER Doris.

### Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 septembre 2012 ;
2. Approbation de l'état d'assiette 2014 des coupes à marteler ;
3. Augmentation des loyers communaux ;
4. Solutions pour remédier aux problèmes d'inondation au centre du village ;
5. Vente terrain Commune à SCHERRER/STOESSEL ;
6. Divers :
  - a. Partage judiciaire Adolphe VETTER et Anne Berthe née KUBLER – Emplacement réservé n° 3 ;
  - b. Informations diverses.

### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 04.09.2012**

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

### **2. APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2014 DES COUPES A MARTELER**

Vu l'article 12 de la « charte de la forêt communale » ;

Vu la proposition d'état d'assiette 2014 des coupes à marteler durant l'hiver 2012-2013 dans la forêt communale, établie par les services de l'ONF ;

Sur proposition de la commission communale forestière,

le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver l'état d'assiette 2014 des coupes à marteler dans la forêt communale, coupes qui seront inscrites à l'état prévisionnel des coupes de l'exercice 2014 pour soumission à l'approbation de l'assemblée en 2013.

### **3. AUGMENTATION DES LOYERS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les loyers communaux selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE.

En conséquence, le montant mensuel du loyer de M. et Mme Thierry GALLAND passera de 718,03 € à 733,85 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 :

$$\frac{718,03 (1) \times 122,96 (2)}{120,31 (3)} = 733,85 \text{ €}$$

- (1) loyer au 01.09.2011
- (2) indice de référence des loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre 2012
- (3) indice de référence des loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011

le montant mensuel du loyer de Mme Isabelle SCHMITT passera de 608,68 € à 621,50 € à compter du 15 avril 2012 :

$$\underline{608,68 (1) \times 121,68 (2)} = 621,50 \text{ €}$$

119,17 (3)

- (1) loyer au 15.04.2011
- (2) indice de référence des loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre 2012
- (3) indice de référence des loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011

#### **LOCATION LOGEMENT PRESBYTERE COTE GAUCHE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la candidature de M. Jonathan WEBER et M. Nicolas MARCONOT pour la location du logement sis 1 rue de l'Eglise et situé côté droit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- ◆ de louer à M. Jonathan WEBER, domicilié à Hirsingue (68560) 2 rue du Chemin de Fer et à M. Nicolas MARCONOT, domicilié à Hirsingue (68560) 5 rue des Bouleaux le logement situé côté droit de l'immeuble 1 rue de l'Eglise à compter du 20 octobre 2012 pour une durée de bail de six années ;
- ◆ de fixer le prix de cette location à 710 € par mois, payables d'avance et spontanément à la Caisse du Receveur Municipal, Trésorier de FERRETTE au début de chaque mois, charges non comprises ;
- ◆ d'indexer le tarif de ce loyer sur les variations de l'indice de référence des loyers (IRL) ;
- ◆ dit que l'eau, l'électricité, les frais de chauffage, la prime d'assurance contre les risques locatifs et la taxe d'habitation sont à la charge du locataire ;
- ◆ charge M. le Maire ou son représentant de signer avec le locataire le bail dans lequel sont précisées toutes les conditions de cette location.

#### **4. SOLUTIONS POUR REMEDIER AUX PROBLEMES D'INONDATION AU CENTRE DU VILLAGE**

Monsieur le Maire fait lecture à l'assemblée d'un courrier de Monsieur Eric RENGHER par lequel ce dernier évoque un débordement conséquent du ruisseau coulant à l'arrière de sa propriété, suite aux fortes pluies des mardi 9 octobre et mercredi 10 octobre 2012, polluant son bassin d'agrément dans sa totalité. Il met en cause la non réalisation du bassin de retenue des eaux en amont de la rue des Prés.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a contacté la Direction Départementale des Territoires afin de faire venir sur place un ingénieur pour évaluer les travaux pouvant améliorer le débit du ruisseau.

Le Conseil Général du Haut-Rhin, principal financeur, a également été contacté afin de savoir si les fonds sont toujours disponibles. De plus une enquête publique sera nécessaire pour déclasser les parcelles boisées soumises au régime forestier.

En 2005, le montant des travaux s'élevait à 315 319,91 € TTC, subventionnés à 85 %.

#### **5. VENTE TERRAIN COMMUNE A SCHERRER/STOESSEL**

Le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'arpentage de l'alignement de la rue des Vergers (lieu-dit Obere Gaerten) effectué par le Cabinet de géomètres AGE CLOG NUNINGER PREVOST-HABERER, géomètres experts associés à MULHOUSE, la Commune de Feldbach s'engage à céder à M. SCHERRER et à Made-moiselle STOESSEL une parcelle de terrain cadastrée :

Section 2 n° 503 – rue des Vergers (lieudit Obere Gaerten), d'une surface de 0,83 are, et de charger Maître Anne SCHMIDT, notaire à Ferrette, d'établir l'acte.

La parcelle est cédée à CINQ MILLE EUROS (5.000,00 €) l'are, soit un montant total de QUATRE MILLE CENT CINQUANTE EUROS (4 150,00 €).

Où les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unani-



mité des membres présents :

- d'accepter la cession aux conditions ci-dessus fixées ;
- de charger Maître Anne SCHMIDT, notaire à FERRETTE, de dresser l'acte de vente à intervenir ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou le Premier Adjoint au Maire à signer l'acte établi par le notaire ;
- les honoraires du géomètre et du notaire seront à la charge de M. SCHERRER et de Mademoiselle STOESSEL.

## 6. DIVERS

### a. Partage judiciaire Adolphe VETTER et Anne Berthe née KUBLER – Emplacement réservé n° 3

Monsieur le Maire fait lecture à l'assemblée d'un courrier adressé par Maître Nathalie HEIM – CHASSIGNET, notaire à Altkirch lui demandant de bien vouloir lui adresser une copie de la décision de l'emplacement réservé n° 3, les héritiers souhaitant vendre la parcelle objet de cet emplacement réservé. Serait-il d'accord pour lever cet emplacement, ou souhaiterait-il acquérir l'intégralité des terrains qui forment un ensemble, à savoir section 2 n° 204, 203 et 146 et section 7 n° 159 en zone UC.

En réponse à son courrier, Monsieur le Maire informe le notaire que les parcelles cadastrées section 2 n° 203 et 204 ne sont pas concernées par l'emplacement réservé n° 3.

Il fait savoir également qu'après avoir consulté les héritiers, tous ne seraient pas prêts à vendre. Il demande donc au notaire de faire un courrier aux héritiers afin que chacun d'eux puisse s'exprimer dans de bonnes conditions.

A ce jour, nous restons toujours dans l'attente de nouvelles de Maître Nathalie HEIM – CHASSIGNET.

### b. Informations diverses

- ◆ Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de l'Office National des Forêts l'informant de l'arrivée de Madame Mélanie POMPERMEIER sur le poste de Durmenach depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012. Cette arrivée est l'occasion pour l'Office National des Forêts de réorganiser l'Unité Territoriale du Sundgau afin de s'adapter à la baisse d'effectifs prévue dans le cadre du contrat Etat/ONF/Communes Forestières pour la période 2012-2016.
- ◆ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu en mairie ce jour, en présence de son Premier Adjoint, Monsieur Julien WIEDER, Major et nouveau commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de FERRETTE-PFETTERHOUSE.
- ◆ La pré-réception des travaux du SIAEP FELDBACH-RIESPACH aura lieu le 22 novembre 2012 à 9 heures.

Tout l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Maire lève la séance à 22 heures 40.

## Pourquoi l'eau de Javel porte-t-elle ce nom ?



L'eau de Javel tire son nom du village de Javel où elle fut fabriquée pour la première fois. Ce village, qui était situé à l'ouest de Paris, est aujourd'hui un quartier du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Découverte par le chimiste français Claude Louis Berthollet (1748-1822) à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, l'eau de Javel fut employée à l'origine pour blanchir le linge. Elle est aujourd'hui utilisée dans le monde entier comme désinfectant et décolorant (son nom est "bleach" en anglais).

# DELIBERATIONS SIAEP FELDBACH-RIESPACH

## SEANCE DU 26 JUILLET 2012

Le Comité Syndical s'est réuni dans la salle de la mairie de Feldbach, le 26 juillet 2012 à 20 heures 15 sous la présidence de M. François LITZLER, Président.



Présents : MM. HEIMBURGER André, DANGELSER Michel, VETTER Maurice,  
BRAND Jean-Paul, GASSER Paul.  
Mme MULLER Marie-Josée.  
Absent excusé : M. REDERSTORFF Christian .  
Secrétaire de séance : Mme IFFENECKER Doris.

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du 17 avril 2012 ;
2. Avancement des travaux ;
3. Convention de mise à disposition des ouvrages ;
4. Divers :  
Néant.

### 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 17 AVRIL 2012

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Président. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

### 2. AVANCEMENT DES TRAVAUX

Monsieur le Président fait part à l'assemblée de l'avancement des travaux :

- ◆ les canalisations sont posées ;
- ◆ la station de pompage de Feldbach (Jungholz) est opérationnelle ;
- ◆ les installations dans le réservoir sont en place ;
- ◆ la station de pompage de Riespach est à l'arrêt et est en cours de rénovation (le carrelage a été posé) ;
- ◆ la mise en place des pompes et l'installation électrique seront terminées courant septembre 2012.

Actuellement l'eau desservie provient du forage de Feldbach et est parfaitement conforme (arsenic, nitrate, germes, etc...).

Une note d'information en ce sens sera faite à la population.

### 3. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES OUVRAGES

Une convention de mise à disposition des ouvrages sera établie entre le SIAEP et les communes de Feldbach et Riespach.

**Pour Feldbach** : la Commune de Feldbach mettrait à disposition du SIAEP les équipements suivants :

- ◆ un terrain de 4,00 ares situé dans la forêt du Jungholz, cadastré section 4 parcelle 17 sur lequel a été mis en place un forage en vue de la production d'eau potable ;
- ◆ un terrain sur lequel est situé le réservoir au lieudit « Tschoebler », cadastré section 4 parcelle 118 ;
- ◆ un réservoir situé à Riespach au lieudit « Tschoebler », cadastré section 4 parcelle 118.

Le mobilier et matériel liés aux équipements sont mis à disposition en l'état où ils se trouvent au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

**Pour Riespach** : La Commune de Riespach mettrait à disposition du SIAEP les équipements suivants :

- ◆ une station de pompage située à Riespach au lieudit « Kohlholz », cadastrée section 3 parcelle 105 ;
- ◆ une première source située à Riespach au lieudit « Kohlholz », cadastrée section 3 parcelle 105 ;
- ◆ une deuxième source située à Riespach au lieudit « Lottenmatten », cadastrée section 3 parcelle 104.

Le mobilier et matériel liés aux équipements sont mis à disposition en l'état où ils se trouvent au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

La convention est à établir à l'euro symbolique.

### 4. DIVERS

Néant.

Tout l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance à 21 h 30.

# ECOLE INTERCOMMUNALE RIESPACH - FELDBACH

4, Rue de l'église 68640 RIESPACH

☎ 03 89 25 89 82 à RIESPACH

☎ 03 89 07 70 13 à FELDBACH

☎ 03 89 25 82 62



# CONSEIL D'ECOLE

2<sup>e</sup> trimestre

Réunion du

17 janvier 2013

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le 17 janvier 2013 à 20h00 à l'école de Riespach sous la présidence du directeur d'école.

## Présence :

### enseignants :

M ECKENSCHWILLER Rémy

M SCHMITT Jean-Luc

Mme DROUHARD Nadège

Mme FRIEZ Hélène

Mme OSINSKI Eliane

### parents d'élèves élus :

M LACOUR Alain

Mme WOLFER Virginie

### élus locaux et autres :

Mme MULLER Marie-Josée, maire de Riespach

M HEIMBURGER André, adjoint de Feldbach

M GRIENENBERGER Matthieu, président SIS

Mme GASSER Yvonne, vice-présidente SIS

## Signature du procès-verbal de la séance précédente :

Le procès verbal de la séance du 23 octobre 2012 est approuvé et signé par les membres alors présents.

## Organisation du temps scolaire :

Les débats sur l'organisation du temps scolaire sont en cours au niveau national mais à ce jour aucun décret n'est paru. Il apparaît néanmoins que le passage à 9 demi-journées par semaine semble être la principale mesure gouvernementale. Celle-ci s'accompagne d'une prise en charge des élèves en périscolaire d'une heure par jour. Ce projet serait applicable à la rentrée 2013 avec dérogation possible pour 2014 pour les communes qui en font la demande avant le 1<sup>er</sup> mars 2013.

Le Conseil d'école demande à bénéficier de ce report selon l'argumentation suivante :

Pour les communes :

- Renchérissement du coût du transport puisqu'il y aura une demi-journée en plus
- Coût important de la nouvelle prise en charge périscolaire
- Avenir non défini à ce jour du périscolaire de Riespach (dissolution de la CCCH au 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- Avis négatif de l'Association des Maires de France

Pour les enseignants :

- Encore une réforme avec des contraintes supplémentaires sans compensation pour le personnel
- L'amélioration des résultats n'est pas prouvée, il faudrait alléger les programmes
- L'on veut alléger la journée, mais les élèves seraient en classe jusqu'à 16h30 !!!

Pour les parents :

- Réorganisation des activités associatives du mercredi
- Absence de coupure en milieu de semaine

## Inscriptions :

Les inscriptions des nouveaux élèves en classe maternelle pour la rentrée 2013 auront lieu le jeudi 28 mars 2013 de 17h00 à 18h00. Une convocation sera envoyée par le SIS aux familles concernées. Le Président du SIS procédera à l'inscription et le Directeur à l'admission des nouveaux élèves, ce qui évitera aux familles de se déplacer deux fois.

## Divers :

- Plan vigipirate en rouge renforcé
- Mise en place prévue de rideaux extérieurs brise-soleil pour les classes maternelles
- Mauvaise isolation du mur nord du couloir de l'ancien bâtiment

Le Directeur de l'école :

Les Membres du Conseil d'Ecole

## COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

### A L'ATTENTION DE TOUS

Le secrétariat de mairie sera  
exceptionnellement fermé la semaine  
**du 16 au 19 avril**  
pour cause de formation  
du personnel administratif.

### Rendez-vous avec le MEDIABUS

le 20 mars de 16 h 45 à 18 h sur la place

### Recensement militaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie.

Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire et donne lieu à une attestation de recensement.

Cette attestation sera exigée lors de l'inscription aux examens ou concours organisés par l'Etat ou pour l'inscription aux cours de conduite accompagnée du permis de conduire.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

### Déclaration d'arrivée et de départ en mairie

Quotidiennement, le secrétariat de mairie est appelé à délivrer des documents administratifs faisant apparaître l'adresse et l'état civil du demandeur et ce dans tous les domaines de la vie courante: justificatif de domicile, demande de carte d'identité, légalisation de signatures, certificat de vie,

Cette délivrance ne peut se faire que si vous êtes régulièrement inscrit(e) auprès du secrétariat de mairie. Il est donc important que vous signaliez votre arrivée dans la commune ou votre départ. Cette démarche simplifiera considérablement vos démarches administratives.

Vous êtes donc cordialement invité(é) à venir vous présenter en Mairie, afin de:

- ◆ recevoir tous les renseignements utiles sur Feldbach
- ◆ vous voir remettre une dotation de sachets destinés au tri sélectif des déchets
- ◆ demander votre inscription sur la liste électorale ou changer votre domiciliation
- ◆ prendre connaissance le cas échéant des démarches administratives accompagnant votre changement de domicile, etc...

A cet égard, les propriétaires-bailleurs seraient bien aimables d'informer la Mairie lors de changements de locataires enregistrés dans les logements loués.

**Merci d'avance !**

## DÉCHETS

Appel à tous les concitoyens bénévoles pour  
une matinée « nettoyage abords routiers »

### L'opération «Haut-Rhin propre»,

initiée par le Conseil général et le ministère de l'Environnement, est devenue une tradition dont le succès ne s'est pas démenti année après année.

Chaque particulier ou association est invité à y participer.

Pour cela il suffit de se rendre au lieu de rendez-vous **devant la mairie**

**le samedi 6 avril 2013 à 9h**

**PRÉSERVONS  
NOTRE  
CADRE DE VIE**



*Après le ramassage, le verre de l'amitié sera offert aux participants*



## CÉRÉMONIE DES VŒUX 13 JANVIER 2013

La cérémonie des vœux a été l'occasion, pour de nombreux Feldbachois, de se rencontrer en ce début d'année, et aussi de féliciter et récompenser les participants au concours de fleurissement des maisons fleuries de notre village.

Après le mot d'accueil, le maire François Litzler a retracé le bilan de l'année écoulée .

Pendant toute la durée de la cérémonie, un diaporama diffusé en arrière-plan et retraçant l'actualité 2012 de Feldbach a pu être visionné par les habitants .



Lors de la proclamation des résultats du concours de fleurissement des maisons fleuries par André Heimburger, les participants ont été félicités pour leur contribution à l'embellissement de notre commune et un diplôme d'honneur leur a été remis par Claudine Corsico.



Après le vin d'honneur, les aînés de Feldbach, leurs conjoints et le personnel communal ont été conviés au repas annuel organisé par la municipalité.

Les convives ont apprécié le menu élaboré par le cuisinier Christian Hellmann de Raedersdorf et servi par tous les conseiller municipaux et leurs conjoints .

L'animation de « Moutzala » a égayé cet après-midi récréatif.

Pour les Aînés qui n'ont pas pu se joindre à nous ce jour là , un petit panier garni leur a été offert ultérieurement. réservé et disponible en mairie.



## Les vœux du maire François Litzler lors de la cérémonie

Messieurs les Adjointes  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations  
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs.



Toute l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2013. Des vœux de santé qui sont bien sûr la principale source de tous les bonheurs, mais aussi tous mes vœux de réussite dans tout ce que vous entreprendrez.

Je découvre chaque jour de nombreuses raisons de satisfaction du vivre ensemble à Feldbach.

Vous êtes nombreux à avoir des projets sur notre commune. Pour les uns ce sera la construction d'une maison, pour les autres la création ou le développement d'une association, d'une entreprise. Nous nous en réjouissons.

Notre population connaît les aléas ordinaires :

Des naissances sont venues réjouir 5 de nos foyers, 4 décès en ont attristé quelques-uns, 1 couple a uni son destin. Des familles sont venues s'installer, d'autres quittent notre village. C'est le lot commun d'une population qui vit l'air du temps.

Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des réalisations faites en 2012, les articles publiés dans l'Echo de Feldbach de la fin de l'année et rédigés avec le concours de la commission municipale, vous en ont donné un exposé précis et les ont largement commentées.

L'analyse du budget de la Commune et plus généralement la réduction globale des activités économiques nous incitent à une politique de gestion très prudente, voire même sévère pour l'année 2013. Nos actions ne devront pas déborder le cadre de nos moyens et par conséquent le travail sur l'exercice budgétaire que les élus réaliseront en ce début d'année devra être bien réfléchi, bien pensé, bien dosé, bien programmé.

Nous croyons à l'avenir, c'est pourquoi nous travaillons en conscience sur la maîtrise des coûts de fonctionnements pour garder une large place à l'investissement.

### Projets pour l'année 2013

#### Eclairage public

La Communauté de Communes du Canton de Hirsingue a engagé un audit afin de rendre l'éclairage public plus fonctionnel tout en réduisant la consommation d'électricité.

#### Accessibilité handicapés

Il est également prévu de faire une étude sur l'accessibilité handicapés des bâtiments communaux ainsi que de la voirie, afin de pouvoir engager les travaux nécessaires devenant obligatoires pour 2015.

Le coût de l'opération ne sera pas négligeable pour les finances de la Commune.

Le Conseil Municipal a également engagé la réflexion pour la rénovation partielle ou totale des volets du bâtiment Mairie-Ecole et du logement. L'Architecte des Bâtiments de France a été contacté à cet effet.



### Digue de retenue sur le Klemmerbach

Les caprices de la météo de cet automne (fortes pluies) ont rappelé l'urgence de la mise en place de la digue de retenue.

Nous allons prendre contact avec les services du Conseil Général pour faire avancer ce dossier.

### Intercommunalité

Je vous en parlais il y a un an déjà. La dissolution voulue par le Préfet du Haut-Rhin pose d'innombrables problèmes qui ont mené le Président Bernard LEY à solliciter le concours d'un Cabinet d'Etude pour comprendre le devenir des investissements de la Communauté de Communes du Canton de Hirsingue (particulièrement la Petite Enfance et le Funéraire) ainsi que des emplois attachés à ces structures.

Par ailleurs, le dialogue a commencé avec la Communauté de Communes du Jura Alsacien pour tenter d'opérer une intégration harmonieuse.

### Fosses septiques

Pour une bonne gestion de la rhizosphère, il est impératif de connaître tous les foyers qui ne sont pas encore aux normes.

Nous incluons donc dans notre prochain bulletin un formulaire de déclaration de déconnexion de fosse septique que chaque foyer sera invité à remplir et à retourner en mairie pour une bonne mise à jour.

### Travaux d'abattage/Coupe

L'Office National des Forêts a décidé de faire une coupe de bois dans la parcelle n° 10 au lieudit Hoelzlé.

Ces travaux consistent dans l'abattage d'arbres vieillissants et pour certains dangereux, martelés pour la troisième fois. Sous ces arbres, des jeunes pousses n'attendent que la lumière pour se développer.

## **Un petit point sur les évènements qui ont eu lieu à Feldbach.**

### Fleurissement du village

Une fois de plus les maisons ont été bien fleuries. L'effort des habitants contribue à rendre notre village plus attractif. Je tiens à remercier les membres du jury qui ont œuvré le plus justement possible. Tout à l'heure, Monsieur André HEIMBURGER mon Premier Adjoint procèdera à la remise des diplômes.

### 15<sup>ème</sup> Vernissage du Chemin d'Art Sacré

Le 8 juin 2012 a eu lieu le vernissage de l'exposition du 15<sup>ème</sup> Chemin d'Art Sacré en présence de Monseigneur Joseph MUSSER sur le thème « Passion et Résurrection ». L'artiste, Dominique STARCK a exposé ses peintures isolées ou en polyptyque dans notre belle église romane à l'occasion de ce 15<sup>ème</sup> Chemin d'Art Sacré.

### Journée Portes Ouvertes

Le dimanche 8 juillet 2012 a eu lieu la Journée de l'Artisanat avec ses diverses animations. Merci à toutes les personnes qui se sont investies afin de rendre cette journée attractive et plaisante.

### Marché de Noël

Grand Merci à l'Association « Les Initiatives du Cœur » qui cette année à nouveau a construit le traditionnel Marché de Noël avec succès. Il contribue au rayonnement du village.

### Téléthon

Comme à l'accoutumée, les Sapeurs Pompiers ont renouvelé l'opération « Téléthon » qui a connu un vif succès.

### **Alors, pour cette rencontre habituelle des vœux pour la nouvelle année 2013:**

- ◆ Je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles qui viennent de s'installer à Feldbach.
- ◆ Je remercie toutes les associations, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les chefs d'entreprise qui participent au développement économique et social de notre village.
- ◆ Je remercie les bénévoles des associations, le Directeur de l'école, le personnel des services administratifs et des services techniques de la commune qui font tous un travail remarquable.

**Je vous remercie de votre attention et de votre présence et de nouveau je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux pour 2013.**





## BLOC-NOTES

### 38<sup>ème</sup> Marche Populaire Internationale FELDBACH



La 38<sup>ème</sup> marche populaire organisée par l'Amicale des Sapeurs pompiers de Feldbach s'est déroulée sur un sol gorgé d'eau le samedi 2 février, et accompagnée de quelques flocons de neige dans la matinée du dimanche 3 février.

660 marcheurs ont participé à la marche proposée sur les deux parcours de 11kms et 6kms adapté .

#### Les groupes les plus nombreux:

1. Ecole Riespach-Feldbach (34);
2. Jettingen (32);
3. Pompiers de Hirsingue (28);
4. Angeot (23);
5. Mooslague (19).

**Marcheur le plus âgé:** Albert Deck, de Thann, 91 ans.



Ils ont emprunté les chemins champêtres et forestiers et quelques rues de Feldbach, Riespach, Ruederbach puis amorcé le retour en passant par le Birkenhof , la ferme St Jacques., la chapelle N.D. des 7 douleurs et l'église St Jacques.



Les marcheurs, après avoir bouclé leur parcours ont rejoint leur club de supporters pour certains, avant de passer à table dans la halle des fêtes et déguster les carpes frites servies par l'équipe de l'Amicale présidée par Fabrice Jaegy



## SYNDICAT MIXTE POUR LE SUNDGAU

### Le syndicat mixte en quelques mots...

Sans se substituer aux **collectivités locales**, le Syndicat Mixte pour le Sundgau a pour vocation de fédérer l'ensemble des partenaires locaux autour d'un projet commun de développement.

Ses membres sont les Communautés de Communes pour les compétences « Pays du Sundgau » et « Tourisme » et les 112 Communes pour la compétence « SCOT ».

Les objectifs de cette structure intercommunautaire sont de définir et de participer aux orientations stratégiques de développement et d'aménagement du territoire du Sundgau, afin de mettre à l'étude, programmer, réaliser ou confier - tout projet qui présente un intérêt à l'échelle du territoire du Sundgau. Elle peut également instruire, animer et mettre en œuvre des politiques publiques d'aménagement et de développement du Pays du Sundgau.

### Site internet

<http://www.pays-sundgau.fr/>

### Nous contacter

**SYNDICAT MIXTE POUR LE SUNDGAU**

### SMS

39 Avenue du 8ème Régiment de Hussards  
68130 ALTKIRCH  
Tél. 03 89 25 49 82  
Fax 03 89 07 03 17  
Mail : [info@pays-sundgau.fr](mailto:info@pays-sundgau.fr)

### Je dois faire face au décès d'un proche

Lors du décès d'un proche, des démarches sont rapidement nécessaires pour organiser les obsèques puis dans les semaines qui suivent, pour informer les différents organismes concernés par le décès et organiser la succession.

### Calendrier indicatif

#### Dans les 24 heures

- Faire constater le décès et aborder les questions relatives au prélèvement d'organes et au don du corps
- Effectuer la déclaration de décès à la mairie du lieu de décès

#### Dans les 6 jours

- organiser les obsèques

#### Au plus tôt et dans le mois

- demander une copie d'acte de décès et se munir de documents attestant de sa capacité à faire les formalités utiles
- saisir le juge des tutelles du tribunal de grande instance, si le défunt laisse des enfants mineurs
- trier et conserver les papiers du défunt
- demander à un huissier un inventaire des biens mobiliers, voire une apposition de scellés,
- informer les banques du défunt
- informer l'employeur (et si le défunt était fonctionnaire, demander le versement du capital décès)
- informer les organismes de protection sociale et leur demander les aides possibles
- informer les compagnie d'assurance
- informer les entreprises qui gèrent les communications, les fournisseurs d'énergie et le service des eaux
- informer le bailleur, si le défunt était locataire
- informer les locataires, si le défunt était bailleur
- gérer la rupture du contrat de travail des employés à domicile

#### Dans les 6 mois

- déclencher le règlement de la succession
- faire une déclaration de succession et s'acquitter des droits
- modifier le nom du propriétaire sur le certificat d'immatriculation, si le défunt possédait un véhicule

#### Dans l'année

- déclarer aux services des impôts les revenus perçus par le défunt l'année de son décès

### Tiré du site internet



# LES INITIATIVES DU COEUR

En répondant à l'invitation de **Caritas**, vendredi 15 février 2013, l'équipe des Initiatives du Cœur, a eu le plaisir de visiter les locaux de la petite superette de Ferrette et a profité de cette occasion pour leur remettre un chèque de 2400 euros.

(Somme obtenue grâce à la vente de livres et de divers bricolages lors de la journée Portes Ouvertes ainsi que du traditionnel Marché de Noël.)

Monsieur Misslin, président de l'association Caritas a expliqué le fonctionnement de ce magasin qui vend des denrées à prix réduits à des personnes qui sont dans le besoin.

Afin de faire fonctionner cette petite superette, Caritas bénéficie en partie d'une aide européenne qui aura tendance à disparaître mais aussi d'appuis locaux comme le magasin **Simply** ou encore grâce aux dons de particuliers ou d'associations comme la nôtre.

Ainsi, lors de cette petite soirée sympathique ont pu se rencontrer des personnes bénévoles qui oeuvrent dans le même sens...aider l'autre



Merci à vous tous  
pour votre confiance  
et votre soutien.

Les initiatives du cœur.

## BLOC NOTES

### ORIGINE DE LA FÊTE DES VOISINS

La **Fête des voisins**, également nommée **Immeubles en fête**, est une fête à l'origine française, qui se donne pour but de permettre à des voisins de se rencontrer de façon conviviale, afin de rompre l'isolement qui, selon ses organisateurs, gagne de plus en plus les villes, et de tenter de créer un sentiment d'appartenance au quartier.

Cette fête est due à l'initiative d'Atanase Périfan, qui en avait lancé l'idée en 1999 dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, avec l'association qu'il avait créée quelques années plus tôt, **Paris d'Amis**.

Dès 2000, l'Association des maires de France, puis les bailleurs sociaux (organismes HLM), ont appuyé cette initiative qui s'est ensuite développée dans toute la France. De 2000 à 2009, elle a lieu le dernier mardi du mois de mai. À partir de 2010, cette fête est organisée le dernier vendredi du mois de mai ou le premier vendredi du mois de juin.

### Journée européenne des voisins

Cet événement a maintenant dépassé les frontières de son pays d'origine, d'abord avec l'extension de la fête à la [Belgique](#) et 10 villes européennes pour l'édition 2003, puis avec l'organisation à partir de 2004 de la **Journée européenne des voisins** (*European neighbours' day*), qui se déroule dans plus de 150 villes d'[Europe](#), et même au-delà avec le [Canada](#), la [Turquie](#) et l'[Azerbaïdjan](#).



### DATE DE LA FÊTE DES VOISINS

Cette année, la Fête des Voisins se tiendra le **Vendredi 31 mai 2013**, mais peut être remise au lendemain **samedi 1er juin**

# DON DU SANG



**Veillez noter qu'à Feldbach  
le DON du SANG aura lieu  
le mercredi 27 mars 2013  
de 16h30 à 19h30,  
À la Halle des Fêtes**

## Comment se passe un don de sang ?

Où que vous donniez, les différentes étapes pour donner votre sang sont identiques. De votre arrivée à votre départ, cela prendra environ 45 minutes.



### 1<sup>re</sup> étape :

#### l'inscription administrative

Un(e) secrétaire enregistre votre dossier. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité. On vous remettra ensuite un questionnaire médical que vous remplirez afin de préparer votre entretien avec le médecin.



### 2<sup>e</sup> étape :

#### l'entretien médical

Avant chaque don, vous rencontrez un médecin qui réalise un entretien confidentiel. Au cours de cet entretien, en fonction des réponses que vous lui apportez, le médecin vérifie votre aptitude au don (un ajournement temporaire ou définitif peut en découler).



La décision du médecin a uniquement pour but de protéger votre santé et celle du receveur. Aussi, il est très important d'être sincère et précis lors de cet entretien.

#### Le test de l'hémoglobine

Pour donner son sang, il faut avoir un taux d'hémoglobine :

- supérieur à 12 g/dl si vous êtes une femme
- supérieur à 13 g/dl si vous êtes un homme



Mesurer ce taux permet de s'assurer que vous ne serez pas affaibli par le don.

Il est réalisé juste avant votre don par le prélèvement d'une goutte de sang au bout d'un doigt. Si votre taux d'hémoglobine n'est pas suffisant, le médecin vous invitera à arrêter vos dons pendant une période de 6 mois pour vous

permettre de traiter la chute de votre hémoglobine (de la même façon le médecin vérifiera votre tension artérielle).

### 3<sup>e</sup> étape :

#### le prélèvement

Vous êtes installé(e) sur un lit de prélèvement. Votre sang est prélevé par un(e) infirmier(e) de l'EFS. Le volume sanguin prélevé en fonction de votre poids est compris entre 450 et 480 ml. Le prélèvement dure environ 10 minutes.

### 4<sup>e</sup> étape :

#### le repos et la collation

Après un don de sang, il est important de bien s'hydrater afin de reconstituer le volume sanguin et de se reposer pendant quelques instants ; une collation vous est donc offerte. Profitez de ce moment convivial pour vous hydrater et vous détendre.

NB : Pour le don de plasma et de plaquettes, les étapes sont exactement les mêmes. Seule la durée du prélèvement varie : don de plasma 1h, don de plaquettes 1h30.

Pour savoir où et quand  
donner votre sang,  
rendez-vous sur  
[www.donusang.net](http://www.donusang.net)  
rubrique Où donner ?

Plan d'urgence / Feldbach / Febr 2011 - Crédits photos : EFS - H.Ammon



On parle aujourd'hui de produire du sang artificiel à partir de cellules souches. Même si des expériences concluantes ont déjà été menées, le don du sang reste toujours une nécessité capitale pour le million de malades et de blessés secourus chaque année grâce à ce geste bénévole. Les besoins s'élèvent à 10 000 dons par jour en moyenne. Si vous souhaitez vous associer à cette générosité vitale, il suffit de réserver une petite heure, au plus une fois tous les deux mois, pour nous rejoindre salle des Brasseurs les jours de collecte et goûter par la même occasion le moment très convivial qui succède habituellement au prélèvement.

# LES GRANDS ANNIVERSAIRES

## Mars 2013

<b>68 ans</b>	Jean-Paul VETTER	dimanche 25 mars 1945
<b>69 ans</b>	Jean SAGOT	mercredi 8 mars 1944
<b>75 ans</b>	Bernard BLOCH	vendredi 18 mars 1938
<b>76 ans</b>	Fernand RAUSER	mercredi 31 mars 1937
<b>91 ans</b>	Antoine REDERSTORFF	mardi 21 mars 1922

## Avril 2013

<b>65 ans</b>	Anne-Marie GROSHENNY née KEMPE	dimanche 18 avril 1948
<b>66 ans</b>	Joseph GASSER	samedi 5 avril 1947
<b>66 ans</b>	Marie-Rose MATTLER née SEEL	lundi 21 avril 1947
<b>67 ans</b>	Victoire BURGY née GODINAT	samedi 13 avril 1946
<b>72 ans</b>	Anne-Marie MAKHLOUF née LITZLER	samedi 12 avril 1941
<b>88 ans</b>	Germaine JAEGY née FLOTA	jeudi 9 avril 1925

## Mai 2013

<b>66 ans</b>	François KUBLER	vendredi 30 mai 1947
<b>68 ans</b>	Marie-Agnès EMMELIN née VETTER	samedi 12 mai 1945
<b>69 ans</b>	Marie-Bernardine LINDER née STOECKLIN	samedi 20 mai 1944
<b>70 ans</b>	Monique DATTLER née BURGERMEISTER	mercredi 26 mai 1943
<b>71 ans</b>	Hélène BLOCH née VETTER	vendredi 15 mai 1942
<b>91 ans</b>	Odile HUET née VETTER	jeudi 11 mai 1922

## Juin 2013

<b>65 ans</b>	Martine GODINAT née OSER	mercredi 9 juin 1948
<b>65 ans</b>	Colette VETTER née METZGER	lundi 21 juin 1948
<b>69 ans</b>	Aimé GODINAT	mercredi 21 juin 1944
<b>71 ans</b>	Louis GODINAT	samedi 20 juin 1942
<b>72 ans</b>	Paul FLOTA	dimanche 15 juin 1941

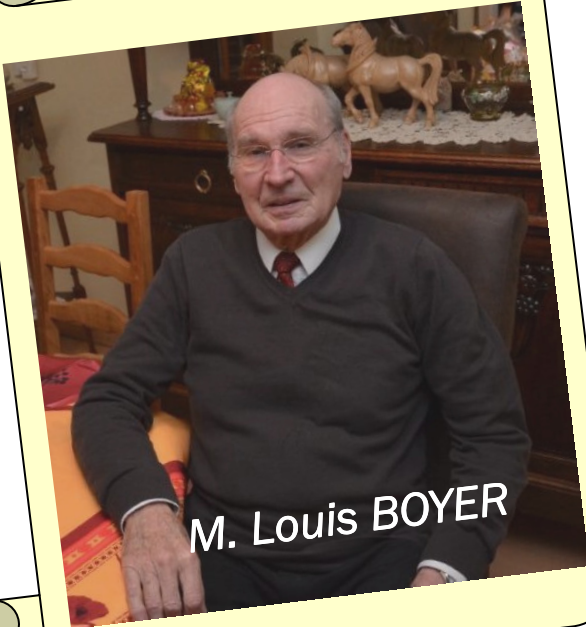
## Juillet 2013

<b>66 ans</b>	Jacqueline MORCEL	lundi 28 juillet 1947
<b>68 ans</b>	Roland LIEBENGUTH	jeudi 5 juillet 1945
<b>69 ans</b>	Bernard GASSER	lundi 10 juillet 1944
<b>70 ans</b>	Eugène EGMANN	dimanche 4 juillet 1943
<b>86 ans</b>	Madeleine BOEGLIN née BURGER	samedi 16 juillet 1927
<b>89 ans</b>	Albert DATTLER	dimanche 20 juillet 1924



## CARNET DU JOUR

80 ans



M. Louis BOYER

# Grand Anniversaire



Cet anniversaire a été l'occasion d'une rencontre amicale du nouvel octogénaire avec les représentants de la commune .

Merci à M. Boyer pour son cordial accueil

# Heureux Anniversaire

# Naissance



Sincères  
félicitations

SCHMITT Cloé Noéline Mélina,

née le 20 décembre 2012

à Altkirch

filie de

Eric Joseph Grégoire SCHMITT et de Mireille Christelle Véronique FLOTA



## Un centenaire à Feldbach !

### L'histoire du clocher de notre église

L'église romane de Feldbach, classée Monument Historique, fondée par le Comte de Ferrette Frédéric I en 1144, se trouvant être la plus ancienne du Sundgau, a conquis, depuis sa profonde restauration des années 1970, lui rendant son archaïque beauté, une place de choix comme rare atout touristique régional. Le livre d'or regorge de témoignages émouvants ; les visiteurs apprécient ce vieux sanctuaire qui invite au recueillement.

Mais je voudrais aujourd'hui jeter un regard sur l'histoire du clocher à bâtière non classé, accolé à l'église et qui vient de passer ses cent ans.

Disons d'emblée que les historiens puristes sont très critiques quant à son style qui ne cadre pas avec le style roman. Mais, nous Feldbachois, nous y sommes tellement habitués, l'image d'ensemble du site nous est familière et ne nous dérange guère. Alors voyons d'abord l'année de sa construction ; dans l'excellent livret des années 1960 consacré à l'église de Feldbach du grand historien, le Professeur Paul Stintzi, nous lisons 1909, d'autres affirment 1910 voir 1912. Des recherches s'imposent donc. Dans un premier temps une consultation des archives de la mairie de Feldbach ne m'éclaire nullement sur le sujet. Tout étonné de ce vide, il m'a fallu m'adresser dès lors aux Archives Départementales du Haut-Rhin à Colmar. Et là, après quelques heures (on ne voit pas passer le temps) à feuilleter ces vieux documents jaunis j'ai enfin découvert des éléments essentiels. Sous régime allemand, le dossier visiblement a été en l'air pendant des années.

Déjà en 1903 il en était question, mais le plan financier s'avéra ardu. En effet de longues, laborieuses et difficiles transactions entre l'état allemand, l'évêché de Strasbourg et la commune de Feldbach auront mis beaucoup de temps pour être finalisées par un accord. Même l'emplacement de ce nouveau clocher en dur a fait débat ; le projet initial le prévoyait côté sud de l'église, donc devant le cimetière, mais les Feldbachois se sont vivement opposés à juste titre, exigeant le côté nord qui a finalement été retenu. Mais la patience des paroissiens fut mise à rude épreuve, ce d'autant plus que les cloches

démontées entre temps, se trouvaient dans le provisoire au moins une dizaine d'années (voir plus loin).

Je voudrais souligner avec admiration combien nos responsables locaux de l'époque soucieux du bien commun, faisant face dès 1888 aussi, aux lourds sacrifices qu'avait exigés la restauration de l'église par l'architecte Winckler. Saluons l'esprit de solidarité qui régnait à Feldbach en cette fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

En 1908 seulement, le Conseil Municipal de Feldbach a émis un vote favorable au projet. Le Denkmalschutz (Monument Historique) sortait le décret d'autorisation le 17 juillet 1909 et c'est en l'an de grâce 1910 que notre clocher a été construit d'après les plans de l'architecte Heinrich Joerg de Mulhouse assisté de l'ingénieur Fiedler. Les travaux sont adjugés à l'entreprise Moeringer d'Altkirch qui devait être entreprise générale, car aucun corps de métier spécial n'est mentionné tel que : charpentier, couvreur, tailleur de pierre, escalier, menuisier...

La précieuse photo qui nous est léguée, prise en cours de construction, au vu de l'imposant échafaudage, révèle le travail de l'époque, des moyens techniques limités, en l'absence de tout élévateur, grue, etc. Il fallait des ouvriers en nombre, en bonne forme physique, l'huile de coude était le principal moteur de l'action.

Saluons au passage les responsables de l'autorité locale de l'époque ;

#### pour la commune :

le maire, Philibert Welmelinger  
son adjoint, Xavier Flota  
ses conseillers :

Flota Eugène, Manné Adolphe,  
Vetter Joseph, Gasser Séraphin,  
Kubler Johann, Dattler Karl,  
Litzler Jakob, Seel Joseph

#### pour la paroisse

Mr le curé Helmbacher,  
Le conseil de fabrique :

Président : Seel Joseph,



Membres: Riff, Dattler, Dietlin, Manné, Furster,

Le maître d'école et secrétaire de mairie Landwerlin.

Le coût total de l'ouvrage s'éleva à environ 15.000 marks. Son financement a été assuré par trois sources : l'état allemand accorda 6.000 marks, la commune 6.630 marks, le solde par le Bezirk (arrondissement) (sous réserve). La réception définitive des travaux eut lieu le 30 octobre 1910 en présence du maire de Feldbach Mr Welmelinger Philibert, de l'architecte Joerg, de l'ingénieur Fiedler, de l'entrepreneur Moeringer. Les travaux ont été bien exécutés (gut ausgeführt) et ne donnaient lieu à aucune contestation. Rien n'est plus vrai, car après 100 ans il se trouve en excellent état. C'est clair à présent notre centenaire a 103 ans mais qu'importe, voyons maintenant par quels moyens de communication les fidèles ont été appelés aux offices avant 1910.

Jusqu'à 1862 un campanile (petit clocher) était fixé sur le cœur de l'église. Celui-ci fut démonté en 1862 sur ordre de l'architecte Rissler-Tournier et un nouveau clocheton certainement en bois fut construit sur la façade principale du sanctuaire en 1863. Mais déjà dans les années 1890 celui-ci se trouvait dans un très mauvais état et sur ordre

du « Denkmalschutz » devait être démonté. Alors, au grand dam de la population, les cloches étaient installées sur une structure en bois au sol jusqu'en 1910. La conséquence fâcheuse en était du fait de se trouver au creux du vallon, la plupart des habitants n'entendait pas sonner !

L'année 1910 fut donc une année historique pour notre paroisse ; ce nouveau clocher en dur, mesurant au sol 4,50 m x 4,50 m, d'une hauteur de 22 mètres, permettait dès lors le logement sous toiture des cloches existantes, actionnées manuellement par des cordes en cuir pendantes. Une porte d'accès directe à l'église fut ouverte.

Alors en 1924 eut lieu en grande pompe, l'inauguration de trois nouvelles cloches (voir l'article du journal allemand de l'époque).

Et ce fut la tâche des écoliers de 12 à 14 ans que de sonner pour les messes de semaine à 7 h du matin et des offices du dimanche, etc. ; une première responsabilité individuelle car il fallait à tout prix être ponctuel.

En 1927 la commune fut dotée de l'électricité ce qui permit en 1930 l'acquisition de l'horloge et ses cadrans sur trois faces du clocher.

Pour l'anecdote, relevons une histoire très sympathique autour du clocher. Dans les années 1950, des travaux au titre des dommages de guerre furent réalisés à l'église, alors notre ami Antoine Rederstorff, excellent charron de formation, réalisa bénévolement en forme de roue en bois, un superbe nid de cigogne fixé au faite du toit en bâtière du clocher. Et voici que lors de la première messe solennelle de l'Abbé Emile Riff en 1954 une cigogne trôna majestueusement comme pour saluer avec panache, l'évènement exceptionnel.

En 1971, sous l'impulsion du Curé Deyber, constatant être une des dernières paroisses dépourvues, il fut décidé de réaliser l'électrification de la sonnerie des cloches et de l'horloge. Jusque là l'incontournable Sigismond Munck avait procédé de façon régulière et hebdomadaire à la remontée manuelle en se payant les nombreuses marches de l'escalier à paliers ; que de mérite ! C'est l'entreprise Borne de Mulhouse, mieux disant des offres recueillies, qui fut chargée de l'exécution des travaux. Je ne connais pas le montant exact du coût. Il était question d'une estimation préalable de 100.000 francs anciens, la quête auprès des familles feldbachoises avait rapporté 25.000 francs et c'est la paroisse et le foyer rural (théâtre) qui avaient comblé le total. La commune n'avait pas été mise à contribution. Bel exemple de solidarité, fruit

de la bonne entente locale de l'époque.

Au terme de la longue restauration de l'église 1966 - 1977 - 1978 y compris avec les vitraux, nombreux furent les visiteurs réjouis, enchantés de l'œuvre accomplie. Cela nous valut en 1979 une formidable bonne surprise. Des donateurs tenant à rester anonymes nous offraient cinq nouvelles cloches à condition de rendre les 3 anciennes de moindre qualité et difficiles à accorder à de nouvelles. C'est ainsi, dans le cadre d'une grande fête, que le 26 mai 1980 l'inauguration par Mgr Hofstetter de ces cinq nouvelles cloches réalisées par les Ets Vogele de Strasbourg, constituait l'apothéose de la mémorable restauration de notre sanctuaire du 12<sup>ème</sup> siècle. L'Abbé Ringue, responsable de la Commission d'Arts Sacrés du diocèse de Strasbourg, émerveillé, nous disait : c'est un des plus beaux carillons du Sundgau !

En 1994 la commune procéda à la restauration de l'extérieur du clocher. Alors que du temps de M. B. Monnet architecte en chef des Monuments Historiques il était envisagé d'eraser les pierres d'angle en relief, son successeur Mr Jordy était d'avis contraire, laissant les angles en l'état, simplifiant ainsi énormément la tâche. Après 100 ans notre clocher avait bien droit à un ravalement de façade. Cette restauration d'avéra fort positive et ajoute indéniablement au charme de l'ensemble du

site historique. Rappelons aussi que la croix au faite du clocher, détruite par la foudre dans les années 1970 et qu'aucune entreprise ne voulait refaire, a pu être à cette occasion remise à neuf.

Pour conclure, saluons aussi l'heureuse initiative du parking d'une surface convenable mettant en valeur l'environnement d'une part et d'autre part surtout permet d'accueillir confortablement les fidèles qui viennent en voiture pour assister aux offices religieux.

Au niveau de la maintenance de la sonnerie et de l'horloge, notons que les Ets Bodet sous contrat procèdent annuellement au contrôle de l'installation, tandis qu'après la quarantaine d'année de services de l'inoubliable Sigismond couvrant la période d'avant l'électrification de 1971 et l'après jusqu'en 1985 assisté de son fils Charles lorsqu'il allait vers les 80 ans, quel admirable record ; il fut alors relayé par Antoine Stoessel jusqu'en 1990. Depuis lors c'est Christophe Heinis qui assure au même titre l'entretien mensuel de la mécanique, veillant scrupuleusement sur l'heure précise, se payant à chaque tour les 71 marches de l'escalier d'accès.

Bravo et merci pour ce précieux et discret service.

Et notre horloge du clocher, symbole de vie, égrène les minutes, les heures, les journées, les années... et son tic tac perpétuel marque la fuite inexorable du temps.

#### FELDBACH - 3. März 1924 GLOCKENWEIHE

Ein schönes Fest Wie Feldbach ein ähnliches seit Menschengedenken noch nicht gesehen hat, hat am Sonntag hier stattgefunden. Es wurden nämlich unsere drei Glocken geweiht. Der Zustrom der Fremden aus den umliegenden Ortschaften war, vom schönsten Wetter begünstigt, ein ganz gewaltiger. Fast alle Häuser trugen reichen Flaggen und Guirlandenschmuck.

Die Feier wurde erhöht durch die Anwesenheit mehreren Geistlichen. Die Regierung war vertreten durch Herrn Sous-Préfet NEFF und Sekretär WIRTH.

Der Weiheakt wurde vollzogen von Herrn Chanoine DUSSERE von Altkirch, assistiert von den Herren WENDLIG -Bisel und GSELL - Niedersept. Die Festpredigt hielt Herr Pfarrer ISSENHART von St Pilt. Der Prediger hat es sehr gut verstanden den Zuhörern die Bedeutung und den Zweck der Glocken zu erklären; besonders auch die Wegnahme der Vorkriegsglocken wusste er treffend zu skizzieren.

Die große Glocke trägt den Namen des Hl Jakobus, unseres Kirchenpatrons, die zweite den Namen des Hl Herzens Jesu und die dritte ist die Herz-Maria-Glocke.

Als Paten resp Patinnen figurierten bei der Jakobusglocke Herr Adolphe STOECKLIN aud Frau Xavier FLOTA, bei der zweiten H. Joseph EGMANN und Philippine KUBLER, bei der dritten H. Jacques RIFF und Monika GUIGUE.

Nach der kirchlichen Feier erfolgte vom Gemeinhaus aus, der übliche Zuckerbohnenregen. Die Wirtschaften waren überfüllt, das man Mühe hatte ein Plätzchen zu finden.

Alles in allem, es war ein schöner Tag, der jedem Feldbacher dauernd in Erinnerung bleiben wird.

Mögen di drei Glocken nun läuten zur Ehre des Allerhöchsten und zum Wohle unserer Mitmenschen; auch hoffen wir, dass ihnen ein Loos wie es die Vorkriegsglocken getroffen hat, nicht zum Teil werden wird.

*(Zeitungsbericht vom 3. März 1924)*



# COMMUNIQUES ASSOCIATIFS



L'Association Intercommunale pour l'Enfance "La Ré'Création" qui gère les trois structures d'accueils périscolaires et de loisirs (Hirsingue, Riespach et Ueberstrass) a créé son site internet. Celui-ci a été conçu pour permettre aux familles d'accéder à toutes les informations des centres en quelques clics.

Site : [www.larecreation-hirsingue.fr](http://www.larecreation-hirsingue.fr)



La structure de **Riespach**

« **La Cabane aux Lutins** »

propose un **accueil périscolaire** le

lundi

mardi

jeudi

et vendredi

**en période scolaire** : à midi de 11h30 à 13h40

le soir de 16h à 18h30

Elle accueille les enfants des écoles du

**RPI de Riespach - Feldbach** et du

RPI Oberdorf - Henflingen - Grentzingen.

## Présentation de l'association

**La Ré'Création (Association Intercommunale pour l'Enfance)** est une association de type loi 1901. Elle a en charge la gestion des 3 centres d'accueils périscolaires et de loisirs de la Communauté des Communes du Canton de Hirsingue (CCCH): Hirsingue, Riespach et Ueberstrass.

Une équipe pédagogique ainsi qu'une équipe associative les font vivre au quotidien.

### L'équipe associative

L'équipe associative rassemble des élus de la CCCH, des représentants de nos partenaires financiers, des personnes représentant les 11 communes de la CCCH et des parents usagers au sein d'un conseil d'administration qui élit chaque année un bureau avec un(e) président(e), un(e) trésorier(ière), un(e) secrétaire.

### L'équipe pédagogique

Elle se compose d'une directrice pour toutes les unités d'accueil de l'association, d'un responsable par site, d'animateurs et de maîtresses de maison.

A **Riespach** sont présents quotidiennement 4 animateurs et 1 maîtresse de maison. 2 animateurs organisent les navettes pour le RPI de Grentzingen - Oberdorf - Henflingen. Les 2 autres animateurs s'occupent du RPI Riespach - Feldbach.

La restauration est encadrée par l'équipe d'animation et, selon les besoins, la maîtresse de maison peut intervenir.

A **Hirsingue**, 8 animateurs accueillent les enfants. 2 animateurs s'occupent du groupe des 3-5 ans, 3 autres du groupe des 6-11 ans et 3 autres organisent les navettes pour les écoles de Heimersdorf et du RPI de Bettendorf - Ruederbach à midi et le soir.

1 maîtresse de maison s'occupe uniquement de la restauration, la seconde s'occupe de l'hygiène des locaux.

A **Ueberstrass** sont présents quotidiennement 2 animateurs. Un transport en mini-bus permet l'accueil des enfants de Seppois-le-Haut et Biesel. Les enfants du RPI Ueberstrass-Friesen sont recherchés à l'école de Ueberstrass. La restauration est encadrée par l'équipe d'animation

**L'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires** est proposé sur le site du **Bois d'Yrsan à Hirsingue** avec un accueil à la demi-journée ou à la journée de 7h à 18h30.

Les animations sont ouvertes à tous les enfants de 3 à 14 ans.

Concernant les inscriptions pour la **rentrée 2013-2014**, merci de prendre contact avec l'équipe à partir du 15 avril 2013.

L'inscription est obligatoire pour tous les usagers, anciens comme nouveaux.

## Association la Ré'Création

7 rue des écoles

68560 Hirsingue

Tél : 03 89 40 54 97

E-mail :

[lare.creation@orange.fr](mailto:lare.creation@orange.fr)



## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Maison de l'Enfance -7, rue des Ecoles  
68560 HIRSINGUE -Tel : 03.89.07.16.18.  
E-mail : [ram.hirsingue@orange.fr](mailto:ram.hirsingue@orange.fr)



## Programme des animations du Relais Assistantes maternelles De Mars et Avril 2013

Soyez les bienvenus (assistantes maternelles, parents) aux animations et réunions proposées par le Ram.

### Au Ram - Maison de l'enfance Hirsingue à partir de 9h

- Jeudi 28/03 : Pâques
- Jeudi 04/04 : Petit poussin
- Mardi 30/04 : Brin de fleurs

### Au Périscolaire à Ueberstrass

- Mardi 19/03 : Bienvenu le printemps

### Baby-gym à Riespach de 9h30 à 10h30

Lieu : Sous-sol de l'école maternelle de Riespach

- Mardi 09/04

### Biluthèque

- de 15h à 19h : Jeudi 14/03  
Mardi 09/04
- de 9h à 11h45 : Mercredi 27/03  
Mercredi 24/04



### Soirée-débat

Dans le cadre de la Journée de la petite Enfance,  
La maison de l'Enfance a le plaisir de vous inviter à une soirée-débat :  
Le jeudi 21 mars 2013 à 20h

« Lis-moi une histoire »

avec Monique Lorber, enseignante en éducation et pédagogie, nous livrera toutes les ficelles du monde du livre pour nos enfants.

Entrée libre -Inscription au Ram

# COMMUNIQUES ASSOCIATIFS

## Feldbach Opération « lièvres 2013 »



Merci de tout cœur pour  
votre participation à l'opération  
« Lièvres de Pâques »  
Opération ayant eu lieu  
le vendredi 8 mars



Terre des Hommes Alsace  
reversera l'intégralité des sommes  
récoltées dans ses programmes au profit  
des enfants.

**Simon REY**

Président de Terre des Hommes Alsace

Merci

2 euros  
=  
6 repas pour un enfant



### Terre des Hommes Alsace c'est quoi ?

- \* Une association locale indépendante, constituée uniquement de bénévoles, qui apporte son aide aux enfants en détresse, où qu'ils soient, sans aucune considération d'ordre politique, religieux ou racial.

### Terre des Hommes Alsace pourquoi ?

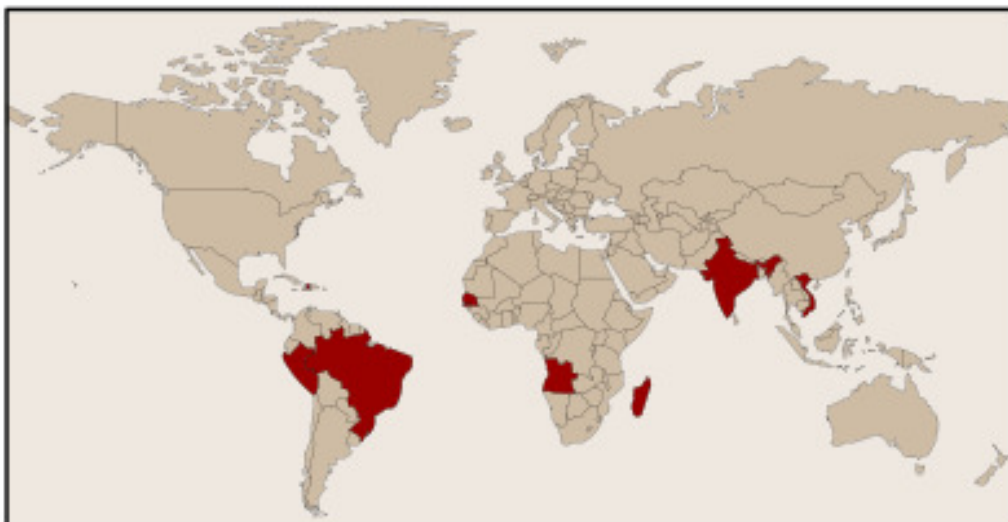
- \* 500 millions d'enfants mal nourris
- \* 50 millions d'enfants travaillent avant 12 ans
- \* 40 000 enfants meurent chaque jour de faim

Et pourtant chaque enfant est unique et irremplaçable. Malgré l'énormité du problème, nous pouvons agir.



### Que fait Terre des Hommes Alsace ?

- \* Nous aidons l'enfant orphelin, abandonné, affamé, malade, battu, maltraité, en prison, et en danger de mort.
- \* Nous voulons que cet enfant retrouve sa dignité et sa place dans la société par la scolarisation et l'apprentissage d'un métier.
- \* Nous agissons pour que les mamans prodiguent à leurs enfants les soins élémentaires et le nourrissent correctement.
- \* Nous essayons dans la mesure du possible de guider les projets vers l'autosuffisance.



# COMMUNIQUES ASSOCIATIFS

## L'ÉDITION 2013 DE LA SEMAINE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER SERA ORGANISÉE DU **18 AU 24 MARS 2013**

A cette occasion, la Ligue poursuit et développe sa mobilisation sur le terrain grâce à l'aide de ses **13 000 bénévoles réguliers** et de ses **103 Comités départementaux**



COMITÉ DU HAUT-RHIN

Lettre de remerciements

MAIRIE  
Monsieur LITZLER François  
  
Rue DE HEIMERSDORF  
  
68640 FELDBACH

Colmar, le 21 janvier 2013

Objet : Quête 2012

Monsieur,

Comme chaque année, nous tenons à vous informer du résultat définitif de la quête organisée dans votre commune au profit du Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer, qui s'élève en 2012 à :

**3 215,00 €**

Nous savons combien votre soutien personnel a contribué à cette réussite. Nous vous en remercions vivement ainsi que tous ceux qui, à un titre ou à un autre, se sont mobilisés à vos côtés.

Cette somme représente pour nous une aide appréciable dans le combat que nous menons contre le Cancer dans notre département en Alsace. Celle-ci sera affectée à nos objectifs statutaires (l'aide à la recherche, au dépistage, au diagnostic et au traitement, à l'information) ou aux secours apportés directement aux malades.

Au nom de notre Comité, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2013.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en nos sentiments très reconnaissants.

Sébastien WELLER  
Directeur du Comité du Haut-Rhin  
de la Ligue Contre le Cancer

Docteur Bruno AUDHUY  
Président du Comité du Haut-Rhin  
de la Ligue Contre le Cancer

PS : Nous vous informons que la Semaine Nationale aura lieu du 18 mars au 24 mars 2013, la réunion des délégués étant programmée le 02 mars.



# Café Contact

Vous êtes femme au foyer, vous exercez une activité professionnelle, vous êtes jeune, moins jeune, plus très jeune ; vous avez besoin de temps en temps de vous arrêter, de sortir du train-train quotidien.

Vous souhaitez rencontrer d'autres femmes, discuter, échanger vos expériences sur des questions auxquelles vous êtes confrontées dans votre vie ou votre foi.

Soyez les bienvenues.



**Mardi 19 Mars 2013**

**à Feldbach au Foyer Rural**

L'accueil débutera à 13 H 30 et la rencontre aura lieu de 13 h 45 à 15 h 45

L'après-midi commence par un café et des gâteaux, suivi de l'exposé d'une intervenante sur un thème de la vie quotidienne, et d'un temps de questions

**Invitation**

**THEME :**

**Repérer l'empreinte de Dieu dans ma vie**

*par Mme Nelly SINCLAIR*

*Mariée et mère de deux enfants, elle est diacre.  
Fondée sur la Bible, son enseignement prend en compte  
différents aspects de la vie et de la personne.*

**Jeudi 23 Mai 2013**

**à Feldbach au Foyer Rural**

L'accueil débutera à 13 H 30 et la rencontre aura lieu de 13 h 45 à 15 h 45

L'après-midi commence par un café et des gâteaux, suivi de l'exposé d'une intervenante sur un thème de la vie quotidienne, et d'un temps de questions



**Café Contact du Sundgau**

**THEME :**

**Le divorce, une réalité  
de nos églises et de nos familles**

*par Mme Marie-Noëlle YODER*

*Mariée, 2 enfants. Thérapeute conjugale et familiale.  
Animatrice théologique au Centre de Formation du Bienenberg (en Suisse)*

Une garderie gratuite est organisée sur place pour les 0-3 ans  
La participation aux rencontres n'implique pas l'adhésion à l'association.

**Participation aux frais : 3 € par personne**

*Adresse mail : [cafecontactdusundgau@orange.fr](mailto:cafecontactdusundgau@orange.fr)*

**Invitation**



## EHPAD « RESIDENCE HEIMELIG »

Résidence HEIMELIG

### Bureaux administratifs de l'établissement

6, rue du Château

68 580 SEPPOIS LE BAS

Tél. : 03.89.40.02.82 - Fax : 03.89.89.97.33

Résidence HEIMELIG

### Site annexe de l'établissement à Waldighoffen

9, rue Philippe Lang

68 640 WALDIGHOFFEN

Tél. : 03.89.40.03.34 - Fax : 03.89.08.37.10



### Une nouvelle résidence retraite accueillant 140 personnes

Déjà présente dans le Haut-Rhin auprès d'autres publics, la **Fondation de l'Armée du Salut** depuis septembre 2012, l'activité d'une résidence retraite médicalisée située dans le Sundgau, à une trentaine de kilomètres de Mulhouse.

Cet ambitieux projet d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est l'aboutissement d'un travail partenarial mené depuis plusieurs années avec le Conseil général, les organismes de formation (pour le recrutement du personnel), Habitats de Haute-Alsace (pour la construction), ainsi que les communes concernées. La Résidence Heimelig comporte deux sites, gérés de manière coordonnée, l'un à Seppois-le-bas, l'autre à Waldighoffen. Au total, ce sont 140 personnes âgées dépendantes qui y trouveront leur lieu de vie, dans des chambres individuelles médicalisées.

**La Résidence Heimelig comporte également un accueil de jour de 6 places et un pôle d'activité et de soins (PASA) de 14 places, destiné à maintenir dans la mesure du possible l'autonomie des résidents. Ce nouvel établissement répond à une double problématique : un réel besoin d'accueil de personnes âgées de plus en plus dépendantes et une problématique d'emploi, puisque 80 personnes de la région seront, au final, embauchées (métiers médicaux et para-médicaux, des services généraux, de l'accueil et de l'animation, etc.). La résidence qui ouvre a pour objectif d'être « heimelig » - chaleureux, accueillant ou confortable, en alsacien !**

## Prolonger le maintien à domicile et soulager les familles

L'accueil de jour offre une alternative originale et permet de faciliter le maintien à domicile de la personne isolée, fragilisée ou en perte d'autonomie physique ou psychique en évitant l'épuisement de l'entourage.

Lieu de rencontre et de vie, la personne accueillie peut développer ses capacités et conserver ou retrouver son autonomie grâce à l'accompagnement de professionnels et de bénévoles compétents.

L'Accueil de jour permet également de soulager les proches, de les aider à accepter une situation nouvelle, sans culpabilité et de les informer sur les aides, les droits, les offres et autres services.

### POUR LA FAMILLE

Faciliter et organiser le soutien de son parent, accepter une aide professionnelle autre que médicale ou soignante hors-domicile

S'accorder des temps de répit.

Trouver un lieu relais d'écoute et de soutien.

Rencontrer d'autres familles, partager des expériences.

Mieux comprendre les envies de son parent, découvrir ses potentialités et instaurer de nouvelles relations sur des bases plus sereines.

### JOURNÉE TYPE:

#### Accueil à 9h30.

Une boisson est offerte aux arrivants puis des activités sont proposées : lecture, jeux de société adaptés, jeux mémoriels ou réalisation d'une pâtisserie ou dessert.

Le repas est partagé avec les résidents de l'unité de vie protégée.

Après le repas un temps de repos est proposé.

En fonction des demandes de chacun des activités diverses sont proposées.

Le retour à domicile se fait de 16h30 à 17h30.

### POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE

Rompreson isolement, sortir de chez elle.

Préserver et retrouver une vie sociale.

Maintenir un certain bien être dans le respect de des désirs et de des choix.

Restaurer son autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.

Découvrir le plaisir et le goût de réaliser des activités avec d'autres.

### PUBLIC CONCERNÉ

Nous accueillons les personnes de plus de 60 ans qui vivent à domicile, isolées, en perte d'autonomie physique et qui présentent

des troubles liés à l'apparition de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Chaque demande fait l'objet d'un entretien avec la personne et sa famille. Nous organisons ensuite une journée de prise de contact avec la personne et son entourage avant la mise en place d'un contrat d'accueil destiné à harmoniser les désirs de la personne et les capacités de notre service.

### UN ENVIRONNEMENT CONVIVAL ET SÉCURISANT

L'accueil de jour est situé au rez de jardin de l'EHPAD de Seppois-le-Bas. Ce service dispose d'équipements adaptés et facilement accessibles: une salle à manger et d'activités, une terrasse et une salle de repos. Ce service bénéficie des prestations de l'établissement: restauration adaptée, infirmerie, sanitaires et salle de bain accessibles à tous.

Nous offrons une prise en charge régulière ou ponctuelle; la fréquence et le choix des jours sont fixés en fonction des centres d'intérêt et de l'état de santé de chaque personne.

### DES ACTIVITÉS VARIÉES ET STIMULANTES

L'accueil de jour s'inscrit dans un projet global de soutien et d'aide à la personne âgée.

La journée s'organise autour d'une collation et de lecture commentée de la presse. Après le déjeuner et un temps de repos, nous proposons: décoration; atelier musique; atelier "mémoire", visites et toutes autres sorties à la demande en fonction de nos possibilités.

### ACCUEIL DES PROCHES ET DE L'ENTOURAGE.

Nous accueillons les proches s'ils le souhaitent et chaque fois que cela s'avère nécessaire dans un souci d'accompagnement et de soutien personnalisé.

L'Accueil de jour leur est ouvert et ils sont invités aux manifestations organisées tout au long de l'année. Nous privilégions également des contacts fréquents avec les professionnels et autres intervenants dans un souci d'harmonisation et de suivi de l'accompagnement de la personne âgée.

### Nos TARIFS.

Les tarifs sont fixés annuellement. Pour 2013:

36,66 € la journée.

25 €50 pour l'hébergement.

11,16 € pour le transport.

(Si le transport est assuré par la famille il sera déduit de la facture)

### Notre histoire

L'Armée du Salut naît en pleine révolution industrielle, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle est fondée, en 1878, par le pasteur anglais William Booth, choqué par le spectacle des foules ouvrières qui s'entassaient dans les quartiers pauvres de l'Est londonien. Tandis que Karl Marx trouvera dans les bas-fonds de l'East End les fondements de son idéologie révolutionnaire matérialiste et athée, William Booth propose un autre moyen de salut à ces populations qui vivent dans la misère.

Pour lui, le changement ne s'opère pas au niveau des masses mais en chaque individu. Le progrès social, politique et économique doit découler d'une profonde transformation intérieure de l'homme, réconcilié avec lui-même par la puissance de l'Évangile. Mais William Booth, réaliste, sait aussi qu'avant de parler à quelqu'un du Royaume des cieux, il faut pouvoir lui proposer des conditions de vie décentes sur terre. C'est l'origine de la devise devenue populaire : "Soup, soap, salvation" ( Soupe, savon, salut). Ces valeurs s'incarnent aujourd'hui dans les deux structures qui composent l'Armée du Salut en France, la Congrégation, chargée de la mission spirituelle, et la Fondation, chargée de la mission sociale.

### Une structure militaire

En homme pragmatique et en bon stratège, William Booth s'inspire du modèle militaire pour regrouper et mettre à l'œuvre les nombreux convertis qui le suivent. Son organisation aura donc une hiérarchie, une discipline, un unifor-

me, des règlements. Cette méthode fait la preuve de son efficacité.

Aujourd'hui, l'Armée du Salut est une structure internationale implantée dans plus de 120 pays et rassemble 2,5 millions de salutistes à travers le monde. Elle intervient partout où la nécessité l'exige et où son aide est acceptée. Le Quartier Général International, basé à Londres, est placé sous l'autorité d'un Général qui coordonne l'action au niveau mondial et fixe les grandes orientations. Chaque territoire possède un Quartier Général National. En France, le chef de territoire est le Colonel Massimo Paone.

Si l'Armée du Salut est présente en France depuis 1881, sa structure a évolué. L'Armée du Salut des débuts crée l'Association des Œuvres Françaises de Bienfaisance de l'Armée du Salut, reconnue d'utilité publique en 1931.

Après avoir été interdite sous l'Occupation, l'AOFBAS renaît. Depuis le 11 avril 2000, l'Armée du Salut est scindée en deux ; la Fondation de l'Armée du Salut et la Congrégation de l'Armée du Salut.

La Congrégation de l'Armée du Salut, dont la devise est "Avec Dieu, avec l'autre, avec soi", porte les valeurs de l'Armée du Salut. Elle dispose aujourd'hui de 25 postes d'évangélisation dans toute la France et anime une aumônerie dans nombre d'établissements de la Fondation.

La Fondation de l'Armée du Salut, dont la devise est "**Secourir, accompagner, reconstruire**", emploie plus de 2000 salariés et compte plus de 120 établissements et services d'action sociale en France. Elle est habilitée à recevoir legs et donations et fonctionne pour beaucoup grâce à la générosité de ses donateurs.



Distribution des soupes de nuit, années 1920, rue Chemin Vert, Paris



### L'Armée du Salut représentera la Suisse à l'Eurovision

L'Armée du Salut suisse participera au concours de l'Eurovision 2013, qui se déroulera à Malmö (Suède). Sa chanson « You and me » a conquis le cœur du public.

Katharina, Sarah, Emil, Michel, Christoph et Jonas ont devancé, avec plus de 37% des voix, huit autres groupes lors de la finale suisse qui s'est tenue, le 15 décembre à Kreuzlingen pour choisir le représentant suisse au prochain concours de l'Eurovision. Ces six membres de l'Armée du Salut sont tous des musiciens passionnés, la cadette du groupe a 20 ans, l'aîné en a 94.

Malgré ce succès, leur joie a été atténuée en raison d'un règlement de l'Union Européenne des Transmissions (UET) qui dirige l'Eurovision, et qui refuse toute participation d'un groupe politique ou commercial. Pour l'Armée du Salut Suisse, il n'est pas question de diffuser un quelconque message commercial mais de jouer comme une fanfare peut le faire dans la rue. Mais, devant les exigences de l'UET, elle a décidé de changer de nom et de modifier son uniforme ; sans pour autant renoncer à son identité.

Si tout va bien, le groupe devra passer la première demi-finale à Malmö, en Suède, le mardi 14 mai pour accéder à la finale du samedi 18 mai. Un événement médiatique, puisque l'audience télévisée de ce rendez-vous est estimée à 125 millions de personnes - qui pourront, on l'espère, voter en faveur de Heilsarmee (Armée du Salut en allemand) !

**Retrouvez le site Internet de la commune**  
**comme les 500 visiteurs hebdomadaires**



Vous pourrez découvrir  
 au fil des clics  
 une information utile et pratique.

Nous restons bien évidemment à l'écoute de toutes vos suggestions  
 ou propositions pour améliorer le fonctionnement et le service du  
 site Internet de Feldbach !

Associations et entreprises du village, n'hésitez à nous envoyer un  
 texte de présentation agrémenté d'une photo ou d'un logo.

Par courriel à

**webmaster.feldbach@gmail.com**

**ou**

**mairiedefeldbach@wanadoo.fr**



**www.feldbach.fr**

Nous vous souhaitons de passer  
 un agréable moment sur ce site !

**Le prochain Echo de Feldbach n°63**  
**devrait paraître aux alentours du**

**14 juin 2013**

**Faites nous parvenir vos communiqués**  
**jusqu'au 5 juin 2013**

**à**

**mairiedefeldbach@wanadoo.fr**

**CALENDRIER**  
**2013**

18 au 24 mars	Semaine nationale de la Lutte contre le Cancer
20 mars 16 h 45 à 18 h	Rendez-vous avec le MEDIABUS devant la mairie
23 mars	1ères foulées de Shizo Espoir à Rouffach
27 mars 16h30	<b>Don du sang</b>
30 mars	Changement d'heure
31 mars	Pâques
6 avril	Journée Haut-Rhin propre
7 avril	Référendum local sur un projet de collectivité territoriale d'Alsace (conseil unique)
16 au 19 avril	Mairie fermée
31 mai, 1 juin	Journée officielle « Fête des Voisins »

**Dernière heure**

**FLEURISSEMENT**

Distribution

Les bons de fleurissement offerts par la commune afin de contribuer à l'embellissement de notre village seront disponibles à partir du mardi 16 avril jusqu'au 31 mai 2013 au secrétariat de mairie.



# Classe de neige à la Feclaz (Savoie)

Du 3 au 8 février 2013, les enfants des classes de CE2-CM1 et CM2 de Riespach-Feldbach, ont eu la chance de partir en classe de neige et le plaisir de la découverte de nouvelles activités ludiques hivernales.

**Au programme** : ski, raquettes, luge, bataille de boules de neige, découverte de la montagne, de la faune et la flore, respect de la nature, et bien d'autres choses...



Il est bon de rappeler que cette classe de neige est proposée à chacun de nos enfants, une fois tout au long de sa scolarité en primaire, et cela fonctionne depuis bien des années.

Le financement de ce séjour est réparti de façon suivante :

- ⇒ 1/3 par les parents
- ⇒ 1/3 par nos communes Riespach et Feldbach (le SIS)
- ⇒ 1/3 par l'association de notre école (ACL)



Qu'ils ont l'air HEUREUX.....

... Et d'ici deux ou trois ans, au tour des suivants !